LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ECHIQUIER CREDIT TARGET INCOME 2027 - Part G (ISIN : FR001400KTS0)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Échiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Échiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations
Autorité compétente I L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Échiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Échiquier est agréée en France sous le n° GP 91004 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Date de production du document d'informations clés I 10/11/2023

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE I Fonds commun de placement de droit français. Chaque porteur dispose d'un droit de copropriété sur les actifs du FCP proportionnel au nombre de parts détenues.
DURÉE I L'OPC a été créé le 28/11/2023 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.
OBJECTIFS I L'objectif de gestion est d'obtenir une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à 4,3% sur un horizon de placement d'environ 4 ans, soit de la date de création du Fonds au 31 décembre 2027. Sa stratégie d'investissement s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres de créance issus d'émetteurs privés, dite « bond picking ». La stratégie d'investissement, basée sur une gestion du risque de crédit et de taux, vise à choisir des titres d'une maturité située entre mars 2025 et décembre 2027 avec un maximum de 25% pouvant aller jusqu'à Juin 2028 et de les conserver jusqu'à la maturité ou au remboursement anticipé de ceux-ci (approche « buy and hold »). Toutefois, en cas de forte hausse du risque de défaut de l'émetteur, tel qu'analysé par l'équipe de gestion, le titre pourra être cédé avant sa maturité et les fonds ainsi libérés pourront être réinvestis dans d'autres titres. Les émetteurs sélectionnés seront essentiellement des émetteurs privés et plus particulièrement, des émetteurs de la zone Europe ou des Etats Unis et du Canada.Les titres concernés pourront principalement être des obligations spéculatives dites à haut rendement. Ainsi, l'exposition du fonds sera au maximum de 100% en titres spéculatifs à haut rendement ("High Yield" : titres dont la notation est inférieure ou égale à « BB+ » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou toute notation équivalente selon Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). Le reste du portefeuille pourra être composé au maximum de 40% de titres "Investment Grade" (titres dont la notation est supérieure à « BB+ » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou toute notation équivalente selon Moody's et Fitch ou de notation jugée équivalente par la société de gestion). Les titres éligibles seront libellés en euros,toutefois au maximum 10% d'entre eux seront libellés hors euro. Les montants perçus au titre des coupons et les montants issus des remboursements par anticipation en date de call ou sous forme de « Tender » ou des remboursements à maturité des obligations détenues seront principalement réinvestis, à la discrétion de l'équipe de gestion, dans des titres de créances du marché monétaire ou en obligations à maturité antérieure à janvier 2028 de notation Investment Grade ou avec une notation allant de « BB+ » à « BB- ». Dans ce cadre, la part de titres Investment Grade pourra tendre jusqu'à 100% à l'échéance du produit. Les obligations non notées sont autorisées dans la limite de 20% de l'actif net.
La construction du portefeuille s'inscrit dans une logique de portefeuille concentré (possiblement moins de 65 valeurs au lancement). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt du fonds est comprise entre 0 et 4.La période de souscription s'arrêtera le 30.06.2024 à 12h00. Toutefois, la société de gestion pourra décider d'avancer cette date ou de prolonger la période de souscription selon les modalités décrites dans le prospectus.A compter du 30/06/2024, l'OPCVM sera fermé à toute souscription sauf dans le cadre d'une souscription concomittante à un rachat provenant du même investisseur pour un montant ou une quantité égale et effectué sur la même date de valeur liquidative. Dans ce dernier cas (souscription concomitante à un rachat), les commissions de rachat ne s'appliqueront pas.Toutefois, lors du lancement du fonds, les investissements pourront être réalisés temporairement dans la limite de 10% de l'actif net du fonds, dans des instruments monétaires d'une part et dans des obligations d'état dont la maturité n'excède pas le 31 décembre 2027 et ayant une notation supérieure ou égale à AA d'autre part.L'échéance du fonds est fixée au 31 décembre 2027. Toutefois, en fonction des opportunités de marché qui prévaudront et préalablement à l'échéance, la société de gestion pourra décider de mettre en place une seconde période d'investissement et prolonger ainsi l'échéance du fonds.
Indicateur de référence I Néant
Affectation des revenus I Capitalisation et/ou distribution
Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats I L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas SA et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.
Fréquence de valorisation I La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.
INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS I Les investisseurs potentiels sont conscients des risques inhérents à la détention de ce type de produit et disposent d'un horizon de placement correspondant à sa durée de placement recommandée. Ainsi, l'OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 4 ans. L'OPC est accessible aux US Persons (plus de renseignement sont disponibles dans le prospectus)
Dépositaire I BNP Paribas SA
Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 4 années.

⚠ Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur : Risque de crédit, risque de liquidité, risque de contrepartie.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même dont la part reversée à votre conseiller ou distributeur par La Financière de l'Échiquier. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 4 ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 780 €**	**6 430 €**
	Rendement annuel moyen	-42.15%	-10.45%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 100 €**	**9 810 €**
	Rendement annuel moyen	-9.02%	-0.48%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 970 €**	**10 910 €**
	Rendement annuel moyen	-0.28%	2.21%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11 350 €**	**12 050 €**
	Rendement annuel moyen	13.50%	4.77%

Le scenario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022 (scenario 1 an) et entre le 30/04/2019 et le 30/04/2023 (scenario 5 ans)
Scénario intermédiaire : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/11/2017 et le 30/11/2018 (scenario 1 an) et entre le 6/30/15 et le 30/06/2019 (scenario 5 ans)
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/03/2014 et le 31/03/2015 (scenario 1 an) et entre le 31/10/2013 et le 31/10/2017 (scenario 5 ans)

Que se passe-t-il si La Financière de l'Échiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**416 €**	**564 €**
Incidence des coûts annuels (*)	4.20%	1.40% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3.61% avant déduction des coûts et de 2.21% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.60% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année.	EUR 58
Coûts de transaction	0.60% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 58
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe sur ce produit.	EUR 0

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 4 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement.
La détention pour une durée inférieure à la période de détention recommandée peut ne pas être dans l'intérêt de l'investisseur.
Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La Financière de l'Échiquier (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne une personne qui vous fournit des conseils sur le produit ou bien qui vous le propose, veuillez contacter cette personne directement.
- Si votre réclamation concerne plus spécifiquement le produit lui-même ou le comportement de La Financière de l'Échiquier, vous pouvez adresser un courrier à l'adresse suivante : La Financière de l'Échiquier – 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ou un mail à l'adresse contact@lfde.com.

Nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.lfde.com / Rubrique "Fonds" jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part. Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont également disponibles dans cette rubrique ainsi que les valeurs liquidatives du produit
L'objectif extra-financier du produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. Les informations relatives à la Finance Durable sont disponibles sur le lien suivant : ww.lfde.com / Rubrique "Investissement Responsable"
En cas d'insatisfaction quant aux suites données à une réclamation, l'investisseur peut contacter le Médiateur de l'AMF.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.